

Questions orales

L'ACCORD SUR LA FIXATION DES PRIX DU PÉTROLE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. D'après le *Journal d'Ottawa*, maintenant disparu, en date du 2 août, le ministre des Finances aurait affirmé qu'il était quasiment impossible de présenter un budget faute d'accord sur la fixation des prix du pétrole. Le ministre aurait alors dit qu'il ne pouvait pas préparer un budget s'il ignorait à combien s'élèveraient les recettes du gouvernement. Or, faute d'accord définitif sur les prix, il ne le sait toujours pas.

Étant donné qu'il n'est arrivé à aucune entente, le ministre peut-il dire à la Chambre quel arrangement au sujet des prix figurera dans son exposé budgétaire demain soir?

● (1420)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Pas encore, madame le Président.

M. Neil: Madame le Président, la société d'énergie électrique de la Saskatchewan poursuit actuellement devant la Cour suprême du Canada la société TransCanada Pipelines dans une cause qui remet en question la constitutionnalité de la loi sur l'administration du pétrole. Le ministre des Finances peut-il nous promettre qu'il n'aura pas recours à la loi sur l'administration du pétrole pour imposer un barème de prix pour le pétrole aussi longtemps que les tribunaux seront saisis d'une affaire où sa légalité est contestée?

M. MacEachen: Madame le Président, je vais étudier très attentivement les instances du député.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROJET DE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au laborieux ministre de l'Industrie et du Commerce qui travaille actuellement à sa correspondance. Au cours de la dernière campagne électorale, le ministre a promis que l'élaboration d'une stratégie industrielle serait la grande priorité économique du gouvernement, promesse qui a sans aucun doute été juste faite après la diffusion des résultats du sondage Goldfarb. Le ministre lui-même a présenté au cabinet cet été un document confidentiel de 71 pages sur une stratégie économique, document dont j'ai un exemplaire ici.

M. Nielsen: Davantage de consultations.

M. Andre: Votre nom figure sur la liste de distribution.

M. Broadbent: Compte tenu des dernières déclarations du ministre d'État chargé du Développement économique, qui siège à l'autre endroit, il est évident qu'il a l'intention de faire tout ce qui est en son pouvoir pour tuer dans l'œuf la moindre stratégie industrielle. Le ministre pourrait-il nous dire si son programme a déjà été approuvé par le cabinet ou si, au contraire, le sénateur de l'autre endroit qui agit en qualité de

ministre d'État chargé du Développement industriel a gagné l'appui du cabinet?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, mes efforts auprès du cabinet sont des plus fructueux et la question est à l'étude. Le député sera à même de s'en rendre compte au cours des prochains mois lorsque le gouvernement fera des déclarations au sujet de ces travaux et le ministre d'État chargé du Développement économique aura maintenant tout loisir de confirmer que ce qu'il a vraiment dit dans son discours était parfaitement au diapason des efforts que je fais dans ce dossier.

M. Broadbent: Madame le Président, il se trouve que j'ai ici le texte de ce que le sénateur a dit à l'autre endroit. Pendant qu'il s'adressait à un groupe d'hommes d'affaires, il a dit ceci:

C'est vous qui prenez les principales décisions... lorsque le gouvernement formule une politique, c'est pour appuyer vos entreprises.

C'est le sénateur ministre qui a dit cela. Le ministre auquel je m'adresse en ce moment a déjà dit, et cela figure au compte rendu, que le gouvernement doit faire preuve de plus d'imagination dans ses initiatives et adopter une attitude toute nouvelle et plus dynamique à l'égard de sa politique de développement industriel. Ma question au ministre est simplement celle-ci: je veux savoir si le gouvernement est ancré dans son attitude passive traditionnelle consistant à suivre aveuglément le secteur privé, ou s'il va adopter la méthode que le ministre prétend nécessaire, à savoir une stratégie industrielle orchestrée par le gouvernement, méthode qui a donné des résultats si heureux dans d'autres pays industriels? Le gouvernement doit choisir.

M. Gray: Madame le Président, dans le discours de trône qui a inauguré la session actuelle du Parlement, notre gouvernement parlait des efforts qu'il entendait faire en vue de mener—et je crois que je peux me rappeler les termes exacts—une politique industrielle vigoureuse. Voilà quelle est la promesse du gouvernement, voilà ce qu'il va réaliser.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, le gouvernement subit actuellement un déficit de 17 milliards de dollars. Le taux de croissance n'est jamais tombé aussi bas depuis 26 ans. Plus d'un million de Canadiens sont en chômage. Il est évident qu'il faut une stratégie industrielle vigoureuse, appliquée avec fermeté par le gouvernement. Le ministre nous donnera-t-il au moins l'assurance suivante: s'il ne peut tenir les promesses qu'il a faites aux Canadiens aux dernières élections, va-t-il réitérer sa promesse de démissionner?

M. Gray: Madame le Président, je promets ceci: aux prochaines élections, dans ma région comme dans le reste du pays, le NPD va recevoir une raclée encore pire que la dernière, parce que les citoyens seront convaincus que nos efforts, notre valeur et nos réalisations sont de loin supérieurs à tout ce que les néo-démocrates ou tout autre parti d'opposition ont à offrir.

Des voix: Bravo!